

## FLASH PYRALE DU BUIS

## Aucun risque pour la vigne en cette période pré-vendanges



Actuellement, le vol de la seconde génération de papillons est en cours et des chenilles issues de la génération précédentes peuvent également être observées.

Même si la pyrale provoque des dégâts significatifs sur les buis ornementaux ou sauvages pour lesquels la situation est plus critique, sur les pieds de vigne, en cas de présence de chenilles et/ou de papillons, il est inutile de s'alarmer.

En effet, la chenille de pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*), arrivée en Alsace en 2008, n'a à ce jour réalisé **aucun dégât sur le vignoble français**. Les observations réalisées depuis cette date montre que la pyrale a un régime alimentaire spécifique et ne défolie à notre connaissance uniquement le genre *Buxus*. Si les dégâts restent conséquents sur le

secteur beaunois, ils semblent néanmoins s'amoindrir sur l'ensemble de la région Bourgogne Franche-Comté d'après les observations du réseau BSV JEVI en comparaison à 2017.

Quant aux papillons, ils sont opportunistes et peuvent butiner différentes espèces végétales sans conséquence : le butinement du jus sur les grappes de raisins pourries ou blessées ne présente aucun risque sanitaire pour la culture car les papillons ne piquent pas les baies.

Les papillons sont nocturnes et ne volent en journée que s'ils ont été dérangés ; cela explique la nuée de papillons qui peut

être observée lors d'un passage dans certaines vignes juste avant vendanges.



## Sur vigne, vis-à-vis de la pyrale du buis aucune intervention n'est donc nécessaire.

En revanche, de nombreux domaines arborés de buis sont malgré tout impactés par ce ravageur. **Différentes méthodes de lutte** contre la pyrale du buis existent sur le marché et nécessitent d'être combinés pour plus d'efficacité. Pour rappel, durant les pontes, des **trichogrammes** peuvent être lâchés pour parasiter les œufs. Lorsque les chenilles sont jeunes, des traitements à base de *Bacillus thuringiensis* 

ou de nématodes *Steinernema carpocapsae* peuvent être appliqués sur les buis. Pour capturer les papillons et suivre l'évolution du cycle, des **pièges à phéromones** peuvent être disposés.

Pour plus d'informations

contactez la FREDON Bourgogne: 03.80.25.95.45

contact @fredon-bourgogne.com



Piège à phéromones